

Arques ensemble



ARQUES-LA-BATAILLE
AVRIL 2025 - N°14

Arques, ville prudente

Madame, Monsieur,
Chers amis,

Le printemps est de retour, et avec lui, l'envie de profiter de nos espaces naturels.

Cependant, les inondations qui ont touchées notre commune en janvier dernier et la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle qui s'en est suivie nous rappellent la fragilité de notre environnement et l'importance de la vigilance.

Ce mois d'avril, je vous invite à conjuguer plaisir et responsabilité. Profitons des beaux jours pour entretenir nos berges, nettoyer nos fossés et participer aux initiatives de prévention des risques.

Mais avril, c'est aussi le mois du réveil de la nature alors quelque soit le prétexte, profitez en.

Votre maire,

MARVLINE FOURNIER

L'association de la Prévention Routière vient de décerner le label « Ville Prudente » à Arques. Une distinction donnée pour les différents aménagements réalisés pour limiter la vitesse, ainsi que pour la sécurité des usagers et des piétons.

Cette année, treize communes normandes ont été labellisées « Ville Prudente », dont Arques qui a décroché un cœur pour sa première participation. « C'est une récompense pour un travail effectué sur plusieurs mandats » témoigne Patrick Jouen, conseiller municipal délégué à la sécurité, « mais ce n'est pas une fin en soi, loin de là ! Le but c'est de toujours s'améliorer, d'aller plus loin dans la démarche. »

Dans le domaine des infrastructures routières, beaucoup a déjà été réalisé

Ralentisseurs devant les écoles, plateau surélevé, écluses, zones 30 et 20 près de la crèche (dite zone de rencontre), stationnement en quinconce et mise en place de potelets, la commune ne cesse d'investir pour améliorer la sécurité routière. « L'essentiel de ce qui se fait en terme d'aménagement a été fait ! Si le civisme suffisait, il n'y aurait pas besoin de telles contraintes qui pèsent également un coût important au budget » déplore l' élu, « mais il faut être continuellement en amélioration ». Des projets sont à l'étude, l'aménagement d'un rond point rue des Bourguignons ainsi que la pose d'un radar pédagogique.

Un label qui se mérite

Initiateur de la démarche, Patrick Jouen a candidaté Arques pour le label, « l'intention au départ était de rencontrer d'autres communes pour partager les bonnes pratiques et les expériences positives ». Dossier validé, des bénévoles de la

Prévention Routière sont venus faire des relevés et analyser les infrastructures réalisées, « c'est un label qui se mérite, qui fait l'objet d'une sélection assez sévère. Nous prenons en compte les différents aménagements mais aussi les comportements à risque, les projets et surtout, les réalisations » dit Arnaud Fasquel de l'association.

La prévention par l'éducation

Bien circuler, que l'on soit à pieds, à vélo ou en voiture ne dépend pas uniquement des aménagements communaux, mais aussi du comportement de chacun. « Il faut associer l'école à cette sensibilisation » insiste Patrick Jouen. Des parcours dans la cour de récréation vont être créés et, avec l'investissement des enseignants, des permis piétons et vélos seront mis en place. Une prévention pour les jeunes écoliers, mais pas seulement, les seniors pourraient bénéficier d'une « mise à jour » du code de la route lors de séances de vidéoprojection. La prudence, c'est l'affaire de tous.



Accompagnée de Patrick Jouen, la Prévention Routière est venue faire un relevé des différents aménagements de la commune. Ici, la zone de rencontre limitée à 20km/h au niveau de la crèche municipale.



DEUX QUESTIONS À MARYLINE FOURNIER

La Commune vient d'obtenir le label « Ville prudente » délivré par l'Association Prévention Routière, et maintenant ?

L'obtention du label « Ville prudente » doit être perçue comme une reconnaissance

des actions déjà entreprises, mais aussi comme un encouragement à aller plus loin. Il ne constitue pas une fin en soi, mais bien le point de départ d'une politique de prévention encore plus déterminée et ambitieuse.

En réduisant les risques d'accidents, ce label contribue à améliorer la qualité de vie et le sentiment de sécurité des habitants.

Selon moi, cette prévention étant multi forme, elle doit s'adapter au contexte en ce qu'elle agit sur plusieurs causes, intervient à différents niveaux (individuel, collectif),

implique différents secteurs (santé, éducation, routier). L'idée centrale est que la prévention doit être globale et adaptée aux différentes dimensions d'un problème.

D'où l'action de sensibilisation spectaculaire avec l'atterrissage de l'hélicoptère Viking du Samu 76 dans la cour du groupe scolaire Louis Germain ?

Tout à fait. Dans le cadre d'une campagne de prévention et de sensibilisation aux gestes qui sauvent, j'ai appuyé l'idée audacieuse du personnel enseignant par une demande au Préfet. Sa réponse favorable a permis l'atterrissage de l'hélicoptère Viking du SAMU 76 en plein cœur de l'établissement, sous les yeux émerveillés des enfants. Une action pédagogique et spectaculaire qui marquera les esprits.

Plutôt qu'une simple intervention en classe, les professionnels de santé ont souhaité immerger les élèves dans une situation réaliste d'un malaise cardiaque, en collaboration avec les équipes du SAMU 76 et des sapeurs-pompiers de notre centre de secours.

L'arrivée fracassante de l'hélicoptère Viking a immédiatement capté l'attention de tous. Les enfants ont ensuite pu découvrir le fonctionnement de cet engin, échanger avec les professionnels du secours et même s'approcher de l'appareil sous supervision.

EXPRESSION LIBRE

ENSEMBLE, CONSTRUISONS DEMAIN

Dans quelques jours, la collectivité va adopter son budget 2025. Force est de constater que les dotations de l'Etat ne cessent de diminuer (615387€ en 2022 contre 531697€ en 2024). Les collectivités locales ne sont aucunement responsables de l'endettement de l'Etat.

A travers ses choix budgétaires, l'Etat impose aux communes un cadre de plus en plus contraint alors que la commune et l'institution qui joue un rôle prépondérant pour l'économie locale de notre territoire.

Face à cette politique d'austérité, nous faisons le choix de mener des actions pour favoriser le bien vivre ensemble.

LE RENOUVEAU POUR TOUS

Les comptes 2023 d'Arques publiés par la DGFiP révèlent une explosion des frais de fonctionnement en partie due à la hausse des coûts énergétiques et à l'augmentation des intérêts de notre dette. L'extrême vétusté des bâtiments communaux accentue cette dépendance, limitant fortement tout investissement.

Arques subit les conséquences de décennies de non-modernisation de ses infrastructures et d'une dette excessive. Alors que nos dépenses de fonctionnement ont augmenté de plus de 25 %, en 2023, la moyenne des dépenses de fonctionnement des communes comparables n'a connu qu'une hausse de 5%.



Repas de Printemps

De plus en plus de participants pour le traditionnel Repas de printemps, organisé et offert par le CCAS de la commune, plus de 230 convives à table...Et sur la piste de danse ! Une journée dédiée à nos aînés pour le plaisir de se retrouver ensemble et pour rompre la solitude des personnes seules. Pour cette 15e édition c'est le duo d'Isa Melody's qui a assuré l'animation musicale, avec une 1ère partie dédiée aux variétés françaises suivi d'une ambiance « thé dansante » avec valse et madisson. Une dizaine de choristes de l'Ametpa ont également pris part aux festivités avec quelques extraits de leur répertoire.



Les doyens de cette journée ont été mis à l'honneur par M^{me} le Maire Bernard Cadinot, né le 12 mars 1930, Berthe Marc, née le 18 novembre 1934 et pour l'EPHAD de la Varenne, Juliette Bretot, jeune centenaire.



VU

Un nouveau service

Au 2, rue de Blainville la laverie automatique LAV'O + vient d'ouvrir ses portes. Gérée par Delphine Folliot et Stéphane Boyard, LAV'O + est équipée de 4 machines à laver de 8 à 20 kg et de 2 sèche-linges.

Ouvert 7 jours sur 7, de 6h à 21h.
Tél. 06 15 40 45 45



Exercice d'urgence au groupe scolaire



Tous les enfants avaient le nez collé aux fenêtres, les yeux scrutant le ciel brumeux, impatient de le voir depuis leur salle de classe. Mais avant que la silhouette jaune du Viking 76 n'apparaisse, c'est le vrombissement des pâles du rotor qui a résonné dans toute la cour de l'école Louis Germain. Un écho sourd qui n'a pas apeuré les écoliers, avertis de l'opération et trop désireux de voir l'hélicoptère du SAMU se poser à quelques mètres d'eux.

« C'est une première en Seine-Maritime »

Au sol, véhicules des sapeurs-pompiers du CIS d'Arques et du SMUR de Dieppe ont pénétrés dans l'enceinte scolaire, gyrophares en actions... Et effet garanti ! Une intervention programmée avec les enseignants, l'appui de la municipalité et avec l'accord de l'Académie et de la Sous-Préfecture. Un exercice spectaculaire qui se veut avant tout pédagogique pour les enfants. « *Quel que soit leur âge, ils peuvent sauver des vies en composant le 15, gagner des minutes cruciales quand une personne est en urgence vitale* » insiste Maryline Fournier,

« *les parents éduquent les enfants, mais les enfants sensibilisent les parents* ». « *C'est une première en Seine-Maritime* » a confié la Sous-préfète, « *enseigner les gestes qui sauvent est un travail au long cours* ».

Chaque classe est allée ensuite à la rencontre des différents acteurs des urgences, pilote d'hélicoptère, médecins ou pompiers et a pu se familiariser du matériel médical dans les véhicules. Les questions n'avaient de cesse, mais les urgentistes se sont prêtés au jeu et ont scénarisés une intervention de malaise cardiaque après un appel au 15. Attentifs et observateurs, les élèves sont restés assis pendant que le patient était allongé sur un brancard puis installé dans l'hélicoptère.

Après 2 heures d'intervention les enfants ont regagné leur classe, le rotor s'est accéléré et le Viking 76 a repris les airs. Derrière les fenêtres, les enfants lançaient des au-revoir joyeux au pilote. Sur son siège passager, des dizaines de dessins de l'équipe médicale.



Inscriptions pour la rentrée 2025-2026 à l'école maternelle

Les inscriptions des enfants nés en 2022 se feront du 22 au 25 avril. Vous devez prendre rendez-vous avec la directrice, Mme Brument au 06 89 73 27 20

Documents à fournir :

- Autorisation d'inscription délivrée par la mairie avec la fiche de renseignements.
- Livret de famille.
- Carnet de santé avec la page des vaccins.
- 4 photos d'identité de l'enfant.

Réunion publique

Pluviométrie de plus de 200%, sols gorgés d'eau, nappes phréatiques saturées et coefficient de marée important... La Bêthune, l'Eaulne et la Varenne sont sorties de leurs lits à plusieurs reprises en janvier et ont envahi une partie de la

élucider les différents facteurs de ces inondations, tout en rappelant que l'entretien des berges était à la charge des riverains. Président de la fédération de pêche 76, Bruno Valet a souligné aussi que l'arrachage de haies en amont des rivières a



commune. Pour répondre aux préoccupations légitimes des riverains impactés, Mme le maire a souhaité organiser une rencontre publique avec le Syndicat du Bassin Versant de l'Arques (SBVA) qui a en gestion la prévention des inondations. La salle de la mairie était comble pour ce rendez-vous.

Beaucoup d'échanges avec les techniciens du SBVA et de son président, Frédéric Weiss, qui a souligné le côté exceptionnel de la situation. Il a également annoncé qu'une étude était en cours pour

accentué les ruissellements. Des causes multiples pour un effet entonnoir qui s'est déversé sur Arques.

Maryline Fournier a rappelé que la commune dispose d'un Plan Communal de Sauvegarde qui vise à protéger la population, à organiser les secours et à coordonner les actions en situation de crise. Face au caractère exceptionnel de l'évènement des 10 et 11 janvier dernier, l'Etat a pris un arrêté en date du 24 février 2025 reconnaissant l'état de catastrophe naturelle en raison de ces inondations.

DATES À RETENIR

21 avril : CANICROSS DES PIRANHAS au gymnase de l'Étoile

08 mai : COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DES ALLIÉS EN 1945

11 mai : FOIRE À TOUT autour du gymnase de l'Étoile, organisé par l'association des parents d'élèves

12 mai : JOURNÉE MONDIALE DE LA FIBROMYALGIE. De 10h30 à 17h, ateliers et tables rondes à la salle Alice Guy en présence de thérapeutes et de praticiens. Organisé par le collectif en action.

18 mai : FOIRE AUX VÉGÉTAUX ET BROCANTE autour du gymnase de l'Étoile, organisée par l'Amicale du personnel



DÉCHETS MÉNAGERS, TRI SÉLECTIF ET VERT

Compétence de Dieppe-Maritime, plus de 30 000 tonnes de déchets ménagers par an sont collectés sur les 15 communes de l'Agglomération, hors Dieppe qui assure ce service en régie. Pour Arques, le ramassage des ordures ménagères se fait tous les jeudis et pour le bac jaune des recyclés, collecte le vendredi des semaines paires. En cas de jour férié, les passages sont décalés au lendemain. Attention, les dépôts au pied des bacs ne sont pas collectés !

Pour le verre ou les tissus, plusieurs points d'apport volontaire (PAV) sont disponibles sur la commune.

Chaque 1er jeudi du mois, les agents communaux peuvent récupérer vos encombrants, il est nécessaire de s'inscrire ou d'appeler au préalable le secrétariat de la mairie : 02.35.85.50.26

Déchets verts, gravats, direction la déchetterie. Ce service est gratuit pour les particuliers, il suffit de présenter un justificatif de domicile à la mairie pour obtenir une carte d'accès vous donnant le droit à 12 passages par an.

Pour les habitants possédant un jardin, vous pouvez commander gratuitement des composteurs fabriqués par les « Ateliers du cœur ». Contact : dechets@agglodieppe-maritime.com

Horaires d'ouverture de la déchetterie :

♦ l'hiver, du 16 septembre au 14 juin : du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 14h à 17h45

♦ l'été, du 15 juin au 15 septembre : du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 14h à 18h45



Le pongiste a rangé sa raquette

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Guillaume Lebourg le 20 février. Embauché à la mairie en 2008, il avait intégré différents services de la commune avant de prendre son poste de gardien au gymnase de l'Étoile.

Pongiste passionné, il prend sa 1ère licence à 11 ans et restera fidèle à l'ESA pendant plus de trente ans. Il remporte le challenge Rappin six fois et sera à 19 reprises sur le podium ! Par son dévouement, notamment pour les plus jeunes en tant qu'entraîneur, l'ESA tennis de table lui doit beaucoup.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

18 janvier : LEBOEUF Lilou

11 février : LEFEBVRE Mattéo

18 février : MOREL Louise

DÉCÈS

06 janvier : LABESSE Adeline, née MARTINOT

17 janvier : BOLAINGUE Didier

28 janvier : VANDERSTRAETEN Nicole, née ELOUARD

1er février : DE LA FAYE D'ENTRAINS BIARD Michael

02 février : MARC Roger

07 février : BASTARD Jeannine, née BERNET

10 février : LAUGÈRE Yvette, née URANDO

11 février : VU THANH Monique, née NOMMÉ

12 février : LURROT Louise, née DUPEL

14 février : WALLAERT Roland

25 février : MARICAL Jacqueline, née GRENIER

03 mars : CAILLETON Marie-Louise, née RÉGNIER

07 mars : CAPRON Gabriel



AVRIL 2025

Information de la commune d'Arques-la-Bataille.

Directeur de la publication : Philippe Gautrot

Rédacteur : Pascal Diologent

Conception graphique : Christian Achard

Imprimerie IGA.